Département ILLE ET VILAINE
Arrondissement SAINT-MALO
Canton : PLEINE-FOUGÈRES

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 035-213503295-20260330-2026_03_01_09-DE

COMMUNE DE SOUGEAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU **30 MARS 2026**

Date convocation	Date d'affichage	Nombres de conseillers municipaux		
		En exercice	Présents	Votants
23 mars 2026	- 8 AVR. 2026	15	15	15

Le **trente mars** deux mil **vingt-six**, à **vingt** heures, le Conseil Municipal, composé de 15 membres en exercice, convoqué le 23 mars 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de M. Éric HAMEL, Maire.
Etaient présents : MM. Éric HAMEL, Karine LEUTELLIER, Anne BECKER, Patrice LEJEANVRE, Nathalie GERARD, Michel ROQUAIS, Marie THEBAULT, Sébastien HILRPON, Marine HEUDES, Serge ANDRE, Lisa-Marie COUSIN, Maël BODIN, Stéphanie RACLE, Jean-Philippe LIARD, Elodie MOULIN
Présent par procuration :
Absent excusé :
Absents :
Secrétaire de Séance : Mme Marine HEUDES
Date d'affichage :
Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de Rennes
le : - 8 AVR. 2026
et publication ou notification
du : - 8 AVR. 2026

Le QUORUM est atteint, la séance est ouverte à 20h10

Délibération N°2026-03-01/09 :

OBJET : FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2026

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Le dernier Conseil municipal s'est tenu le 22 mars 2026. Le procès-verbal a été transmis à ses membres avec la convocation au présent conseil.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'adopter le procès-verbal de la séance du 22 mars 2026.

POUR EXTRAIT CONFORME,

La secrétaire de séance

Marine HEUDES

Le Maire,

Éric HAMEL

MAIRIE DE SOUGEAL 35370